

**Sciences**

Marcellin Boule : *Les Hommes fossiles*. Avec 239 figures ; Masson. 40 »

**Sociologie**

Rudolf Steiner : *Le Triple aspect de la question sociale* ; Fischbacher. 5 »

**Théâtre**

Octave Charpentier : <i>Les Vierges de mai</i> , pièce lyrique en 2 actes ; Le Croquis. » »	Jacques Toutain : <i>Liberté</i> , drame en 4 tableaux, en vers ; Sansot. 5 »
Carmen del Pozo : <i>Au Clair de la lune</i> , comédie merveilleuse en 4 actes ; Lamberty, Bruxelles. 6 »	Ambroise Vollard : <i>Le Père Ubu à la guerre</i> . Dessins de Jean Puy ; Crès. 3 »

**Voyages**

Jean Méliès : *La ville blanche, Alger et son département* ; Plon. 8 »

MERCURE.

**ÉCHOS**

Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Verlaine. — Le Livre français et la Douane — Prix littéraires. — Les archives littéraires des écrivains et des artistes morts pour la France. — Le gouvernement du Havre et sa politique en Belgique occupée. — La sépulture de Laurent Tailhade. — Le tombeau de Duranty. — Le Bolchevisme et les Juifs. — La librairie Stock. — Ponson du Terrail, William Busnach et la Poésie. — Souvenirs de Lord Byron. — Deux morts : une descendante de Burns et un personnage de roman anglais. — La prison de Saint-Lazare. — M. Charles Maurras et le mot « Poésie ». — Opinions. — Erratum. — Rachat de numéros du « Mercure de France ».

\* **Le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Verlaine.** — On sait que les amis de Paul Verlaine ont dernièrement décidé de reporter de janvier à mai, où la température est plus clémente, leur pèlerinage annuel au jardin du Luxembourg.

Ils se sont réunis néanmoins suivant l'ancien rite le dimanche 8 janvier, dans la matinée, pour déposer une palme au pied de son monument. C'est qu'il y avait ce jour-là un quart de siècle que Verlaine est entré dans la gloire. Ils ne pouvaient se dispenser de commémorer ce demi-jubilé, et cet hommage exceptionnel n'implique en rien, d'ailleurs, l'abandon de leur projet.

Une affluence nombreuse rappelait les plus belles réunions d'avant-guerre et prouve que le nombre des amis de Verlaine s'accroît chaque jour. En dépit d'un ciel indécis et d'une bruine légère, les assistants n'eurent pas trop à se plaindre de la rigueur de la saison. M. Fernand Gregh célébra, en phrases éloquentes, les vertus de l'auteur de *Sagesse*, dont toute l'inspiration vient du cœur, et dit son emprise grandissante sur les âmes, puis Mme Segond-Weber déclama, à sa louange, un beau poème de M. Gustave Kahn :

Pour tes cris de passion et ta soif d'au delà,  
 Pour ta belle rumeur et pour ta chanson douce,  
 Les poètes à qui ton verbe dévoila  
 Tant d'orées de forêts et de vertes pelouses,

Tant de musique éparse au printemps de leur cœur,  
 Tant de baisers chantant aux jardins de l'aurore,  
 Tant de caprice ému et de sanglot moqueur,  
 Tant d'azur triomphal et tant d'oiseaux sonores,  
 Les poètes et leurs frères d'esprit, tes fervents,  
 Apportent à ton ombre, au pied du monument,  
 Rançon de ta détresse, hommage à ton génie,  
 La palme de la gloire aux branches infinies.

On se rendit ensuite à la Maison des Etudiants pour le déjeuner traditionnel, qui fut servi dans la grande salle des fêtes, dont le décor médiéval et le relent scholastique semblaient vouloir associer au souvenir de Paul Verlaine celui de François Villon. M. Gustave Kahn présidait. A l'heure des toasts, il prit la parole, et, après avoir récapitulé l'œuvre des Amis de Paul Verlaine et donné un souvenir ému aux disparus, il annonça la résolution des survivants de se constituer désormais en société, pourvue d'une existence légale (1).

Des allocutions furent prononcées par M. Georges Izambard, ancien président du groupe ; par M. Léon Bocquet, au nom de la Société des Poètes Français ; par M. Marinetti, au nom de la Jeunesse italienne ; par M. Han Ryner et Mme Vera Starkoff. On applaudit une délicieuse improvisation de Mme Marcelle Tinayre, qui apportait l'hommage des prosateurs aux poètes, « ces prétendus inutiles dont le chant est aussi indispensable à l'ordre établi des choses que la voix du rossignol durant les nuits d'été ». Mmes Segond-Weber, Madeleine Roch, de la Comédie-Française, Marie Marcilly et Cæcilia Vellini charmèrent tour à tour l'auditoire en interprétant des vers de Verlaine. Mme Segond-Weber redit l'Ode de Gustave Kahn déclamée le matin même au jardin du Luxembourg. Mme Régine Le Quéré récita des vers de Jean Moréas et d'Ernest Raynaud en hommage à Verlaine. M. et Mme Danilos, Mme Hedwige Marquetty chantèrent quelques-uns de ses poèmes mis en musique par divers compositeurs. Et l'on se sépara à une heure fort avancée, lentement, comme à regret, emportant de cette fête d'art et de poésie un inoubliable souvenir.

Nous avons relevé les signatures suivantes des assistants à la cérémonie ou au banquet : Aressy, Jane Aressy, Aubault de la Haute Chambre, Marguerite Bacri-Daninos, Anna Bass, Nicolas Beauvain, R. Béranger, Emile Bertin, Léon Bocquet, Karl Boës et Mme, Louis Boisse,

(1) Nous recevons depuis lors de nombreuses demandes de renseignements, des adhésions et des fonds. Nous croyons devoir préciser que la société « légale » n'existe pas encore. Ce sera bientôt chose faite, et nous donnerons ici, avec l'essentiel des statuts, toutes les indications utiles. On se doute d'ailleurs, qu'il ne s'agit ni d'un objet ni d'une réglementation sévères... mais seulement de former un groupement cohésif de la multitude éparse des « Amis de Verlaine ».

André Boll, G. Boucher, Jean Bourguignon, Frédéric Boutet, Lucienne F. Boutet, E. de Bragance, Alcanter de Brâhm, Louise-Catherine Breslau, H. Bricard, Paul Brindeau, Jeanne Broussan-Gaubert, Bruneau et M<sup>me</sup>, Canudo, Paul Castiaux, Marguerite Castiaux, F.-A. Cazals, Marie Cazals, Victor Charreton, Sophus Claussen, Francisco Contreras, E. Coulon, Marcel Coulon, Lucien Daninos, Henri Dickson et Mme, G. Dufrenoy, Louis Dumur, Hans Ekegardt, Marcello Fabri, André Fontainas, M. Fournie, G. Fuss-Amoré, Elisabeth et Gisèle Fuss-Amoré, Ernest Gaubert, Félix George, M. Gillaud, L. Ginestou, J. Goldstein, Louis de Gonzague-Frick, J. Goyard, Charles Guérin, Félix Guy, André Hellé, A.-F. Herold, Ch. Houin, Jane Hyrem, Adèle Izambard, Georges Izambard, M. Izambard, Thomas Jean, Gustave Kahn, Rachel Gustave-Kahn, Maurice Landeau, L'Anonyme Inconnu, Gabriel de Lautrec, Mme Vve Lecarpentier, Régine Le Quéré, Henriette Maillard, Henry Malherbe, William Malherbe, Marie Marcilly, F.-T. Marinetti, A. Marque, Hedwige Marquetty, René Mauro, Alexandre Mercereau, A. Messein, Georges Migot, Robert Mortier, Antoine Orliac, Doctoresse Pelletier, Jean Peské, Pinelli, A. Narbonne, Numa Patlagean, René Pinard, Michel Pouritz, Povolodsky, L. et A. Quentin, Rachilde, Yvanhoé Rambosson, Ernest Raynaud, Madeleine Roch, Jeanne Ronsay, Léon Roux, Han Ryner, Saint-Georges de Bouhélier, H. Saint Jean, Jean et M. Saint-Paul, Henri Schaeffer, Segond-Weber, Emmanuel Siblik, Adolfo Sierra, André Spire, Véra Starkoff, Marcelle Stigny, H. Therwil et M<sup>me</sup> A. -M. et Helwig Thiellement, Mme Thyde-Lebar, Marcelle Tinayre, P. Trimouillat, Joseph Uzanne, A. Vallette, Valmy-Baysse, A. Van Loon, C. Vellini, Albert Verdot, Georges Verlaine et M<sup>me</sup>, Maurice-Verne, E. Vidal, Marc Vidal et M<sup>me</sup> Pierre Vierge, Vitalis Morin, Léon Weissmann, Ed. Willermoz, Maurice Wolff, A. Zéréga-Fombona, Zingg, M. Zuchard.

La veille, une manifestation organisée par M. Maurice Laudeau, directeur de *Belles-Lettres*, avait eu lieu à la salle Récamier. Le programme comportait une conférence d'Ernest Raynaud, une causerie de M. Laudeau, des récitations de poèmes de Verlaine auxquelles prirent part M<sup>mes</sup> Laka, Moréno, MM. Dorival, Roger Gaillard, de la Comédie-Française, M<sup>mes</sup> Dorÿs, Vellini, Gabriel-Jules Martin, M. Amédée Chivot, et des chants de M<sup>lle</sup> Germaine Filliat. On y joua *l'Assomption de Paul Verlaine*, interprétée par M<sup>mes</sup> Régine Le Quéré, Henriette Lechek, MM. de Bragance, Marseilhan, et les *Fêtes galantes*, féerie-ballet en deux actes, musique d'Adrien Remacle.

La partie chorégraphique avait été confiée à M<sup>me</sup> Jeanne Ronsay, qui y fit merveille avec son école de danses. M<sup>lle</sup> Jane Gatineau, chargée de la partie de chant et qu'accompagnait au piano M<sup>me</sup> Herbot-Guigard,

acheva de contribuer au succès de cette curieuse réalisation scénique de l'œuvre de Paul Verlaine.

Et ce fut ensuite le couronnement du buste du poète, au cours duquel furent récités des vers de M<sup>me</sup> Delarue-Mardrus, de M<sup>me</sup> Henri de Régnier, Raymond de la Tailhède, Gustave Kahn, Fernand Gregh, Fontainas, Y. Rambosson, et le beau poème de Sébastien-Charles Leconte, *Verlaine au Paradis*, que la voix chaude et vibrante de M<sup>me</sup> Le Quéré fit littéralement acclamer.

### §

**Le Livre français et la Douane.** — La douane française n'a pas l'air de se douter que si « l'expansion de la pensée française » est un mot dont on a sans doute un peu abusé ces temps-ci, la chose n'en est pas moins très importante, et cette administration travaille de son mieux à enrayer la vente du livre français à l'étranger.

On sait que la librairie a pour principal et pour ainsi dire unique moyen de vente les dépôts d'éditeurs chez les libraires détaillants. Le *dépôt* implique la faculté de *retour* des invendus. Or, par l'extrait suivant d'une lettre de M. Albin Michel à la presse, on verra la situation faite par la douane à l'édition française :

Par une application désastreuse de certaines lois fiscales nouvelles, probablement mal interprétées, les livres français « en retour », arrêtés en douane française sont grevés de frais énormes, et leur retrait soumis à des formalités telles qu'il est des cas où il est plus avantageux de les abandonner en douane, purement et simplement.

La loi a bien prévu que l'éditeur pourrait éviter de payer la taxe sur ces livres, mais l'administration met alors en jeu le Commissaire de Police (qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire). Après examen de votre comptabilité, que vous devrez lui apporter (comme c'est simple !), le Commissaire pourra certifier que les livres retournés, détaillés par quantités et par titres, *sur papier timbré*, sont bien des livres français en retour.

Pour comble, lorsque les colis de livres, ayant passé d'administration en administration, de service en service (chemin de fer, douane, agent en douane, etc...), défaits, visités et revisités et rafistolés tant bien que mal, arrivent enfin chez l'éditeur, dans un état lamentable, ils ont été soulagés de quelques volumes. Et l'éditeur est impuissant à en imputer la perte à quiconque.

Il n'est pas difficile de prévoir que si de tels errements subsistent, les éditeurs français renonceront, à bref délai, à envoyer des livres à condition à l'étranger.

A la suite de la publication de cette lettre, *l'Intransigeant* insinua qu'il « serait sans doute assez compliqué de distinguer ces « retours » des volumes imprimés à l'étranger ». A quoi M. Albin Michel répondit :

1° Que les livres qui nous sont retournés ont généralement vu l'étalage et